

La citoyenneté dispose d'un instinct de survie : telle est l'idée de départ de ce dossier sur la crise institutionnelle belge. Quel que soit le résultat des pourparlers qui devaient s'entamer en cette seconde moitié de 2011 entre les huit partis ayant accepté de négocier sur la base de la note du formateur Elio Di Rupo, le citoyen belge — utilisons cette expression, au risque de passer pour un ringard — ne peut accepter le sentiment d'être pris en otage par une logique de négociation dont il est *de facto* exclu. Il ne peut plus se contenter d'opiner mollement à l'injonction de passivité contenue en creux du « *no comment* » des partis. Ras le bol de cette logique à la fois libérale (la liberté des modernes, c'est le droit de ne pas faire de la politique, en dehors du moment électif) et particratique (ce sont les partis qui disposent du monopole de la représentation) qui n'en finit pas de montrer ses limites. Quel que soit leur esprit de sacrifice, le crépuscule des plombiers (ces experts en compromis institutionnels) est interminable, mielleux et ennuyeux comme une symphonie de Richard Clayderman qui tenterait de faire du Wagner.

La méthode de négociation est contreproductive : le faux huis clos particratique crée de nouveaux problèmes pour résoudre les précédents, en pensant qu'il est plus efficace de faire l'économie d'une bonne dose de publicité, c'est-à-dire de participation collective à un débat crucial pour un avenir qui sera plus ou moins commun, fût-ce en raison de Bruxelles et de nos imbrications géographiques. Donc plutôt que d'attendre sagement devant nos télévisions que les plombiers n'en finissent pas de régler nos vrais problèmes, le citoyen qui ne dort pas tout à fait en nous, ne renonce pas à l'espoir de participer à l'écriture de la musique.

Mais participer au débat implique, au minimum, de comprendre ce qui s'y joue, de revenir sur les évolutions de long terme, les conduites et les mobiles des autres acteurs et requiert de décrire comment les problèmes communautaires sont en prise

avec les problèmes concrets des Belges, qu'ils soient flamands, wallons, bruxellois ou germanophones. Il s'agit aussi de voir comment les solutions inventées ne règlent pas les problèmes et auraient même tendance à les approfondir.

Il nous faut donc encore une fois reprendre le fil des malentendus et du temps perdu à ne pas les affronter, à refuser de traiter le ressentiment de l'autre et notamment le ressentiment de la Flandre sur l'affectation de la solidarité à l'égard de la Wallonie.

Mais, se demande Michel Molitor, un tel travail de reconnaissance a-t-il encore une quelconque raison d'être en l'absence d'une vision commune sur l'utilité de la Belgique et sur le contenu de l'État fédéral. Le trop long refus de prendre au sérieux les mises en garde sur les blocages inhérents au système politique belge ont alimenté une forme inédite de nationalisme, mêlant individualisme, populisme et égoïsme collectif.

Depuis les années septante, le fédéralisme dual s'est construit de manière implacable au prix de l'inéluctable rognage des outils fédéraux, singulièrement sur le plan culturel et scientifique. À travers l'exemple de la défédéralisation du Jardin botanique national de Belgique, Olivier Paye démonte minutieusement la mise en pratique de cette logique.

Une forme comparable de cécité semble à l'œuvre dans la manière dont les négociations institutionnelles font abstraction de leurs implications européennes. Olivier Derruine revient ainsi sur la faible prise en compte des nouvelles règles européennes en matière de gouvernance économique dans les discussions sur la réforme de la loi spéciale de financement des Communautés et des Régions, ainsi que dans le débat sur la répartition des efforts budgétaires entre les entités fédérées et le niveau fédéral.

La méthode du huis clos, du reste largement factice, paraît de plus en plus contreproductive, quels que soient les mérites et les efforts de ceux qui s'y engagent. Elle est moins la résultante d'un dialogue de sourds entre Communautés que de l'exténuation de la logique consociative et participative, comme le démonte John Pitseys.

Olivier Dupuis propose quant à lui, de tirer les leçons de l'échec des négociations en examinant ce qui est inacceptable pour les uns et les autres, et en clarifiant les malentendus. Élaborer les modalités d'un divorce éventuel permettrait de définir les compétences qui devraient rester du domaine fédéral, le « reste » étant automatiquement dévolu aux quatre Régions.

Mais il serait par trop commode de tout mettre sur le dos des plombiers. La société, les acteurs collectifs et les citoyens sont également impliqués. Accepter de

reconnaitre la dépendance financière des entités fédérées où les francophones sont majoritaires contribuerait assurément à résoudre une partie de la crise. Mais cela implique un gros travail politique de mise à plat des politiques publiques réalisées du côté francophone. Et chacun en Wallonie et à Bruxelles est concerné.

Du côté flamand, l'heure du choix a sonné également, singulièrement pour un parti comme le CD&V qui est arrivé au bout d'une étape de son histoire. Soit il se dissout dans la logique du nationalisme flamand — et partant, dans la N-VA —, soit il abandonne sa conception dualiste du fédéralisme et change radicalement de discours que ce soit à l'égard de la Région bruxelloise ou de la création d'une circonscription unique. Il est temps que les grands acteurs historiques qui ont fait la Belgique du XX^e siècle, le PS et le CD&V entrent pleinement dans la construction d'une Belgique basée sur quatre Régions.

Plus fondamentalement, le pays est sans doute parvenu à l'épuisement d'un certain imaginaire politique, constitué par un type précis de résolution des conflits (l'union par la séparation ?) à l'œuvre depuis sa création. Matthieu de Nanteuil esquisse des éléments historiques qui pourraient nous aider à nous en constituer un nouveau.

Au-delà de l'indignation, voire de la révolte, l'accélération des crises sociales, écologiques et économiques, en Europe comme ailleurs, offre peut-être bien l'occasion de redéfinir collectivement le projet d'une démocratie et d'une citoyenneté qui ne seraient plus complètement abandonnées à ceux qui en font profession. ■

BENOÎT LECHAT